

Procédure pour demande d'affectation en seconde Générale et Technologique, seconde professionnelle ou 1ère année CAP

Les demandes d'affectation en lycées publics sont gérées par l'Académie de Rennes. Les démarches sont dématérialisées (saisie informatique) avec le Service en Ligne d'Affectation https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/accueil (voir ci-contre).

- Au mois de mai, vous pourrez directement saisir vos vœux d'affectation (jusqu'à 10 vœux possibles), en cas de souci, votre établissement peut également saisir vos vœux.
- En juin, l'Académie classe toutes les demandes en prenant en compte l'avis du conseil de classe et pour la voie professionnelle les notes obtenues en 3^{ème}.
- Fin juin, vous pourrez consulter le résultat de l'affectation sur le Service en Ligne d'Affectation.
- Début juillet, vous devrez inscrire votre enfant dans l'établissement où il a été affecté.

Formations du lycée Chaptal:

Seconde Générale et Technologique :

Enseignements optionnels (facultatifs):

1 au choix : Sciences et Laboratoire

Sciences de l'Ingénieur

Création et Innovation Technologiques

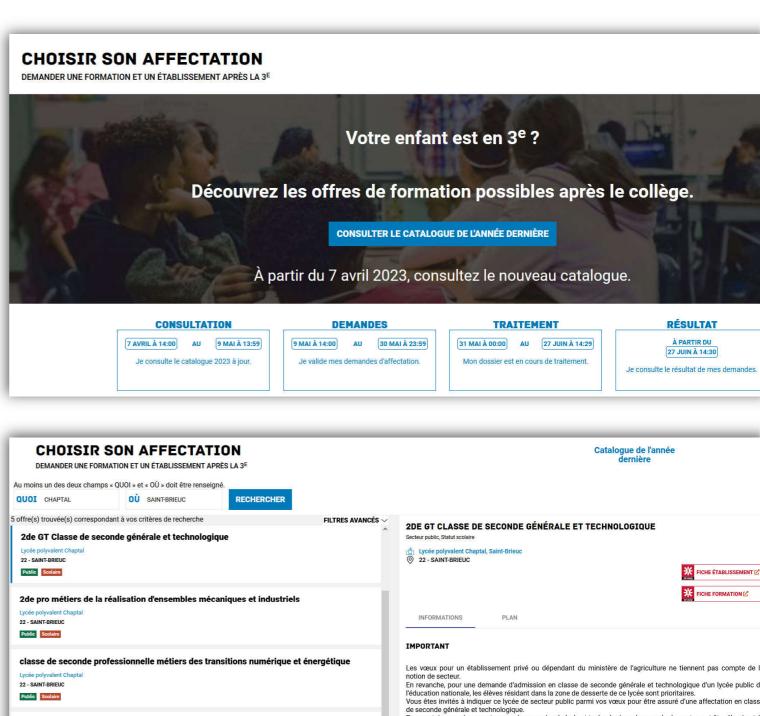
1 au choix : Section européenne anglais (DNL physique)

Sports Nautiques

- Seconde Professionnelle Maintenance des matériels et de véhicules = Maintenance des Véhicules : La section Maintenance des Véhicules est très demandée, donc très sélective. Il y a 30 places aussi nous vous conseillons de faire plusieurs vœux dans d'autres établissements ou dans d'autres formations.
- CAP Maintenance des Véhicules : les élèves sortant de 3^{ème} SEGPA sont prioritaires sur cette affectation. 10 places.
- Seconde Professionnelle Métiers du numérique et de la transition énergétique = Métiers de l'Electricité et des Environnements Connectés
- Seconde Professionnelle Métiers Réalisation de Produits Mécaniques Industriels = Technicien usinage

Service en Ligne d'Affectation

https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/accueil



Pour certains enseignements rares de seconde générale et technologique, la zone de desserte peut être élargie et,

cas échéant, une procédure particulière d'admission est alors signalée

ACADÉMIE D'ACCUEIL

Public Scolaire

Public Scolaire

2de pro métiers de la maintenance des matériels et des véhicules